

Descriptif

PORTE PROJET MULTI-USAGE
L (larg.) 500 ÷ 1340 mm x
H (haut.) 1750 ÷ 2670 mm
NINZ S.p.A. - corso Trento 2/A
I-38061 ALA (TN) - ITALIE
N° organisme certificateur 0425
N° du certificat CE 0425-CPR-2237
Norme EN 14351-1:2006+A1:2010
Année applicat. marque 2010
Adapté aux applications avec les dormants: Z ou d'angle
- à recouvrement - en tunnel

Performances environnementales selon la norme EN 14351-1:2006+A1:2010

VERSION AVEC PLINTHE AUTOMATIQUE

prestations requises essentielles	dimensions	prestation obtenue	
		sans oculus	avec oculus
perméabilité à l'air	*500-1340x1750-2670	classe 2	classe 2
performance acoustique	800-1100x2000-2250	33 dB	32 dB
performance acoustique	1101-1340x2000-2250	32 dB	31 dB
performance acoustique	800-1340x2251-2670	32 dB	31 dB
transmittance thermique (dormant standard)	≤ 3,6 m²	1,31 W/m²K	1,78 W/m²K
transmittance thermique (dormant tunnel)	≤ 3,6 m²	1,59 W/m²K	2,05 W/m²K
transmittance thermique (dormant à recouvrement)	≤ 3,6 m²	1,49 W/m²K	1,96 W/m²K

VERSION AVEC SEUIL

prestations requises essentielles	dimensions	prestation obtenue	
		sans oculus	avec oculus
perméabilité à l'air	*500-1340x1750-2670	classe 2	classe 2
tenue à l'eau	*500-1340x1750-2670	classe 1A	classe 1A
résistance à la charge du vent	*500-1140x1750-2150	classe C1	classe C1
transmittance thermique (dormant standard)	≤ 3,6 m²	1,30 W/m²K	1,77 W/m²K
transmittance thermique (dormant tunnel)	≤ 3,6 m²	1,58 W/m²K	2,04 W/m²K
transmittance thermique (dormant à recouvrement)	≤ 3,6 m²	1,48 W/m²K	1,95 W/m²K

* = 700 en cas d'oculus

ATTENTION

Les valeurs indiquées sont obtenues par d'essais de laboratoire selon la norme en vigueur. Le client doit savoir qu'ils pourraient changer selon les conditions d'installation (réglage des jeux, jonction entre dormant et la cloison, ainsi le type de cloison).

Les valeurs de transmittance thermique W/m²K ci-dessus dérivent du calcul selon la norme EN ISO 10077-1, basé sur des échantillons de dimensions 1,23x2,18 pour une surface ≤ 3,6m².

Les valeurs sus-mentionnées sont valables seulement si la porte installées a les caractéristiques suivantes:

- dormant Z (d'angle) de type standard, à recouvrement ou en tunnel;
- isolation du dormant avec de la mousse polyuréthane;
- application du joint de fond de feuillure FF sur tout le périmètre du dormant;
- application de silicone sur le bord périmétral du dormant (côté poussant);
- application de la plinthe automatique ou d'un seuil (selon la version);
- pour des portes avec oculus: utilisation de vitrage isolant à faible émission 4/12/4 dimensions maximum 300x400mm; pour des oculus de dimensions supérieures jusqu'à maximum 400x600mm, il faut interroger l'usine pour connaître la valeur de la transmittance thermique; toutes les autres prestations demeurent identiques.

Si la porte est mise en œuvre avec le côté poussant installé à l'extérieur, il convient de noter que la prestation de tenue à l'eau n'a pas été déterminée.

▲ Au cas où la porte ne serait pas protégée des UV prévoir un laquage spécial extérieur et une casquette ou auvent au-dessus de la porte (voir "Installation").



Nom et adresse du fabricant

N° organisme certificateur

N° du certificat CE

Norme

Année applicat. marque

Adapté aux applications

DESCRIPTION DU PRODUIT

Porte multi-usage à un vantail, avec plinthe automatique, sans battue inférieure, ou avec seuil, épaisseur totale vantail 60mm. Fabriquée en tôle d'acier zingué thermolaquée par poudres, vantail isolé. Dormant Z (d'angle), à recouvrement ou en tunnel. 1 paumelle à ressort pour la fermeture automatique, 1 paumelle portante à billes avec réglage en hauteur. Plaque d'identification appliquée dans la feuillure du vantail.

Ce produit ne contient ni ne dégage aucune substance dangereuse.

Codes tarif

article: **420000.011** dénomination: **KIT CE P1.1**
 (avec seuil fixe en aluminium et joint de fond de feuillure FF)

article: **420000.021** dénomination: **KIT CE P2.1**
 (avec plinthe automatique anodisée, joint fond de feuillure FF, prédisp. porte)

article: **420000.031** dénomination: **KIT CE P3.1**
 (avec plinthe automatique thermolaquée, joint fond feuillure FF, prédisp. porte)

Certificato di costanza delle prestazioni
Certificate of constancy of performance

Certificato N. **0425 - CPR - 2237**
 Certificate No.

In conformità al Regolamento 305/2011/EU del Parlamento Europeo e del Consiglio del 9 marzo 2011 (Regolamento Prodotti da Costruzione o CPR), questo certificato si applica al prodotto da costruzione.
 In compliance with Regulation 305/2011/EU of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011 (the Construction Products Certificate or CPR), this certificate applies to the construction product.

ORGANISMO NOTIFICATO / NOTIFIED BODY

ICIM S.p.A. - Identification number: 0425
 Piazza Don Enrico Mapelli, 75 - 20099 Sesto San Giovanni (MI) - ITALY

DATI FABBRICANTE / MANUFACTURER DETAILS

NINZ S.p.A.

SEDE LEGALE / HEAD OFFICE Corso Trento, 2/A
 38061 ALA (TN)

UNITÀ OPERATIVA / PRODUCTION UNIT Corso Trento, 2/A - 38061 ALA (TN)
 Via Negrelli, 17 - 39100 BOLZANO (BZ)

DATI PRODOTTO / PRODUCT DETAILS

TIPOLOGIA / TYPE PORTE ESTERNE PER UTILIZZO SU VIE DI FUGA
EXTERNAL PEDESTRIAN DOORSETS ON ESCAPE ROUTES

Caratteristiche: vedi Allegato / Characteristics: see Annex

Questo certificato attesta che tutte le disposizioni riguardanti la valutazione e la verifica della costanza della prestazione e le prestazioni descritte nell'allegato ZA della norma EN 14351-1:2006+A1:2010 nell'ambito del sistema 1 sono applicati e che i prodotti soddisfanno tutti i requisiti prescritti di cui sopra.
 This certificate attests that all provisions concerning the assessment and verification of constancy of performance and the performances described in Annex ZA of the standard EN 14351-1:2006+A1:2010 under system 1 are applied and that the products fulfil all the prescribed requirements set out above.

Questo certificato è stato emesso per la prima volta il 11/10/2010 e ha validità sino a che i metodi di prova e/o i requisiti del controllo della produzione in fabbrica stabiliti nella norma armonizzata, utilizzati per valutare la prestazione delle caratteristiche dichiarate, non cambiano, e il prodotto e le condizioni di produzione nello stabilimento non subiscano modifiche significative.
 This certificate was first issued on 11/10/2010 and will remain valid as long as the test methods and/or factory production control requirements included in the harmonized standard, used to assess the performance of the declared characteristics, do not change, and the product, and the manufacturing conditions in the plant are not modified significantly.

Il presente Certificato è da ritenersi valido solo se accompagnato dal relativo Allegato / This Certificate is valid only with the relative Annex

ICIM S.p.A.
EMISSIONE / ISSUE
20/07/2015

ICIM S.p.A. è socio unico - Piazza Don Enrico Mapelli, 75 - 20099 Sesto San Giovanni (MI)

SYMBOLES UTILISES

-  Danger pour les personnes et les biens. La non observance des avertissements signalés par ce symbole peut avoir de graves conséquences sur les personnes et les biens.
-  Danger pour les dommages aux biens. La non observance des avertissements signalés par ce symbole peut avoir de graves conséquences sur les biens.
-  Avertissement de caractère technique de particulière importance.
-  Signale les parties de gros œuvre prévues et obligatoires à la charge du client.
-  Signale les composants additionnels fournis sur demande (option) qui n'ont pas des instructions de pose spécifiques.
-  Les opérations marquées de ce symbole, prévoient que soit vérifiée la condition prévue.
-  Enlever ou jeter le composant ou l'emballage.
-  Intervention devant être réalisée par du personnel qualifié. Opération qui requiert la connaissance des normes et de la technique s'y afférant ainsi que l'utilisation de matériel adéquat.
-  Ne pas exposer le matériel aux agents atmosphériques. La non observance des avertissements marqués de ce symbole peut avoir de graves conséquences et détériorer ou endommager le matériel.
-  Déplacer le matériel avec des équipements adéquats. La non observance des avertissements marqués de ce symbole peut avoir de graves conséquences et détériorer ou endommager le matériel.
-  Déposer et manipuler le matériel avec soin. La non observance des avertissements marqués de ce symbole peut avoir de graves conséquences et détériorer ou endommager le matériel.
-  Voir les instructions spécifiques.

PREDISPOSITIONS A L'INSTALLATION ŒUVRES A LA CHARGE DU CLIENT

-  - Avant de procéder au montage, contrôler: le mur, les épaisseurs et la consistance des murs ou supports, le type de pose et le côté de l'application de la porte.
-  - Le client doit réaliser les maçonneries et le support (mur) selon les indications et veiller à ce qu'il reste intact, en particulier aux points d'ancrage de la porte et/ou de ses composants;
-  - sont en outre à la charge du poseur: l'installation éventuelle du faux-cadre, le remplissage du vide entre le dormant et le mur avec de la mousse polyuréthane, le colmatage avec du silicone neutre du bord périmétral du dormant (voir "Installation de la porte - H1") et l'installation éventuelle d'une casquette ou auvent (voir "Installation de la porte - K1").

MISE EN ŒUVRE DU FAUX-CADRE (accessoire fourni seulement sur demande) ŒUVRES A LA CHARGE DU POSEUR

- A1** - Si la pose est prévue avec un faux-cadre (97 - accessoire fourni sur demande seulement), avant la mise en œuvre de la porte, le poseur devra installer le faux-cadre dans le tableau du mur, après avoir bien vérifié que les cotes soient bien conformes à ce qui est indiqué dans le croquis. Définir le niveau de sol fini (SF), redresser les pattes de fixation (dont le nombre est variable), marquer l'emplacement des entailles sur le mur en respectant bien le niveau de sol fini (SF). Créer les entailles dans le mur pour l'emplacement des pattes, aux bonnes dimensions. Bloquer provisoirement le faux-cadre, bien d'aplomb dans le tableau du mur, respecter le niveau de sol fini (SF), le parallélisme et son alignement par rapport au mur.
- A2** - Fixer les pattes avec du ciment à prise rapide. Ne pas plier les entretoises présentes sur le faux-cadre pour éviter les déformations ou le décollement par rapport au mur. Quand la prise du ciment est bonne, enlever les entretoises sans pour autant déformer le faux-cadre. Avant la pose de la porte le poseur devra s'assurer de combler (voir le croquis en coupe, au niveau de la flèche) le débord du faux-cadre, en prenant soin qu'il soit bien aligné avec le tableau (trou) et le mur.

RECOMMANDATIONS

Pour que la porte puisse fournir les prestations prévues par la certification, elle doit être posée dans le plein respect et en conformité avec les présentes instructions et doit être utilisée et entretenue selon les indications du présent document.

-  - Les instructions de pose doivent être suivies à la lettre et dans le respect des conditions de l'essai; tous les composants fournis et décrits doivent être positionnés et montés en parfaite conformité avec le présent document.
- Sont exclues toutes modifications contraires aux indications et il est totalement exclus d'utiliser des composants différents de ceux indiqués dans le contenu de la boîte.
- Pour une bonne installation, il est impératif de monter tous les composants fournis.

NOTES GENERALES

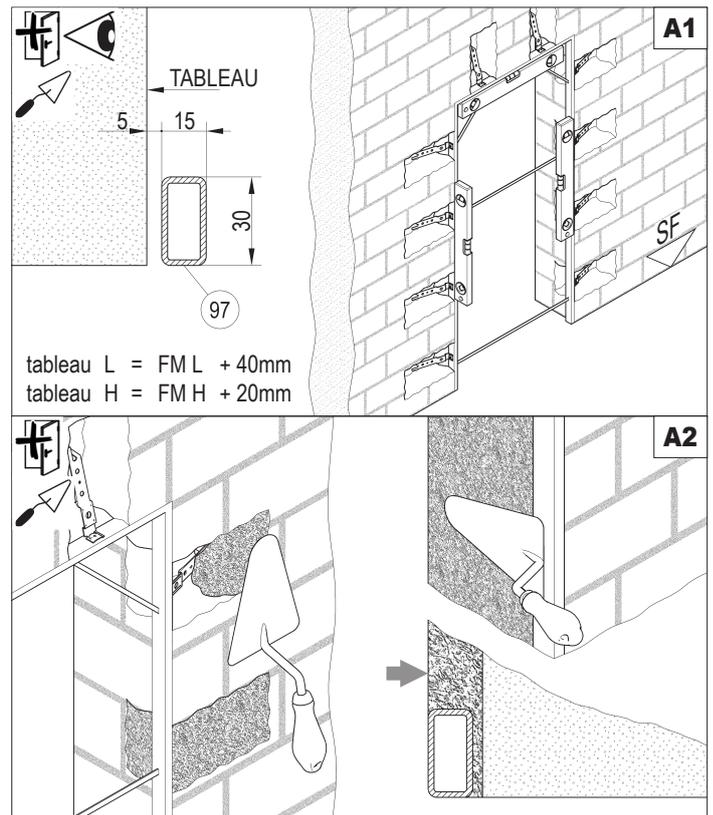
-  - La porte perd sa conformité à la certification pour usage externe si elle subit une modification non prévue dans les conditions d'essai, à l'exception du changement des "Pièces de Rechange" ou l'ajout de "Composants applicables" (voir les tableaux concernés dans le présent livret).

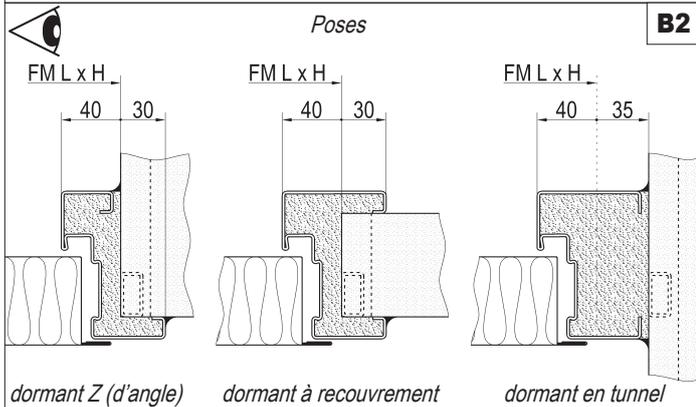
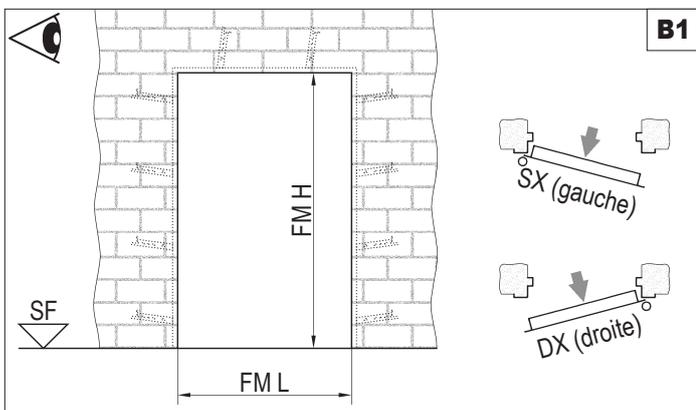
INSTRUCTIONS POUR LE DEPLACEMENT ET LE STOCKAGE

-  - Déplacement: en cas de déplacement avec sangles ou câbles de levage, il faut leurs placer au dessous des semelles, en évitant de leurs positionner au dessous des planches (traverses) des palettes; éviter que les sangles/câbles écrasent les portes, si nécessaire en interposant des entretoises en partie haute. Ne pas déplacer les vantaux avec ventouses.
-  - Stockage: le destinataire de la marchandise devra prendre soin de la stocker dans un endroit adapté et éloigné des agents atmosphériques et de l'action des UV. Si jamais la marchandise vient en contact avec de la neige ou de la pluie, il est indispensable d'intervenir rapidement, d'enlever tous les emballages et de positionner les éléments verticalement pour permettre un séchage rapide.

OUTILS A UTILISER

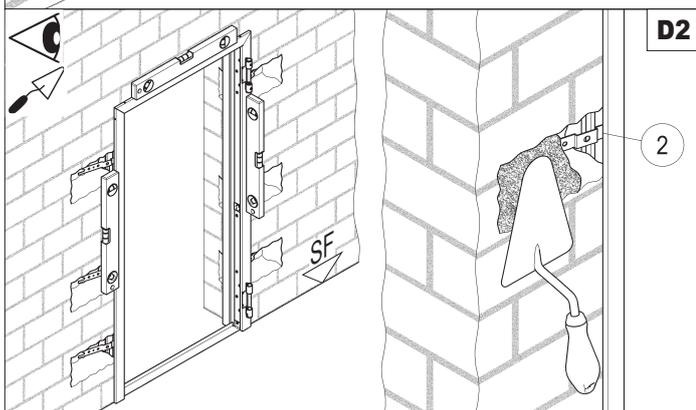
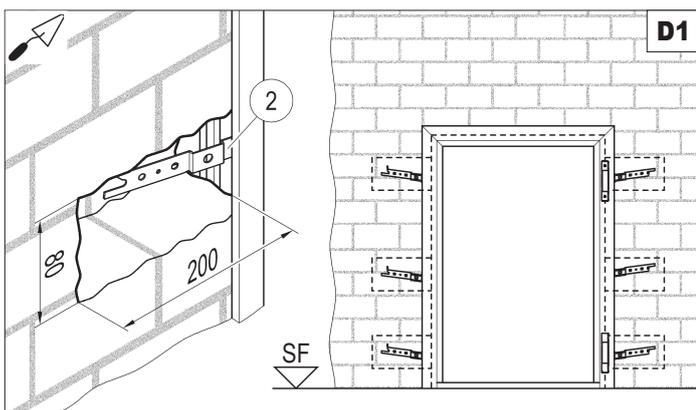
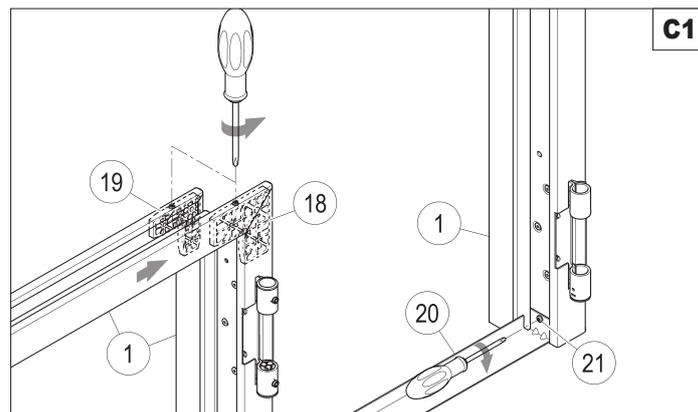
Outils de maçon, masse de démolition, barre avec niveau, mètre, coins, marteau moyen et pince réglable ou clé à mollette.





POSE AVEC DORMANT Z (ou bâti d'angle)

C1 - Assembler les angles (18 et 19) du dormant (1), dévisser les vis des angles prémontées dans les coins du dormant afin qu'elles se bloquent dans les trous du dormant et fassent une tenue rigide. Dévisser les deux vis (21) prémontées en bas des montants du dormant (1), présenter l'écarteur de pose (20) et le fixer avec les vis (21).



MISE EN ŒUVRE DE LA PORTE

OUTILS A UTILISER

Outils de maçon, marteau de démolition, barre avec niveau, mètre, coins, ôte clous de charpentier, marteau moyen, pince réglable (clé à molette), tournevis cruciforme moyen ou visseuse électrique, clé Torx T30, perceuse électrique, foret pour métal Ø4 et Ø6mm, pointe pour évaser, foret à béton Ø6mm, scie pour aluminium et ciseaux.

B1 - Avant la mise en œuvre de la porte, contrôler que les dimensions du tableau (trou) dans le mur correspondent bien aux dimensions tableau (FM) de la commande. Définir et vérifier le niveau sol fini (SF). Vérifier le sens d'ouverture de la porte SX (gauche tirant) ou DX (droite tirant).

B2 - Contrôler le type d'application du dormant et s'il correspond bien aux sections horizontales du croquis "Poses".

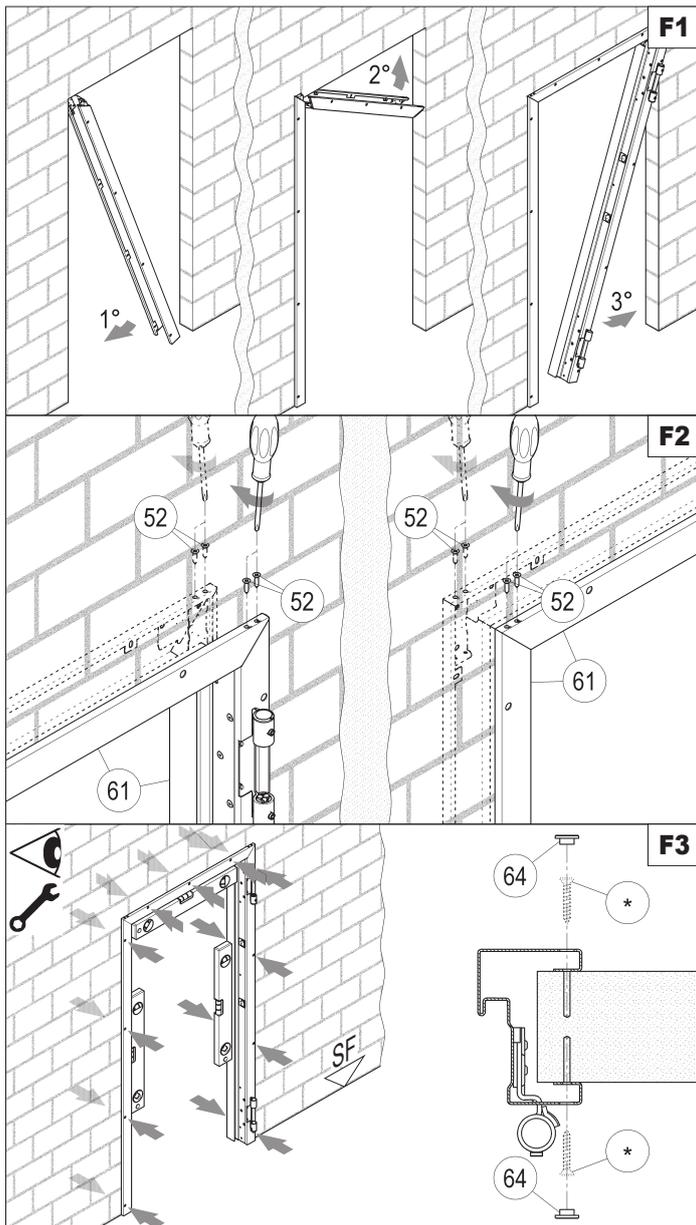
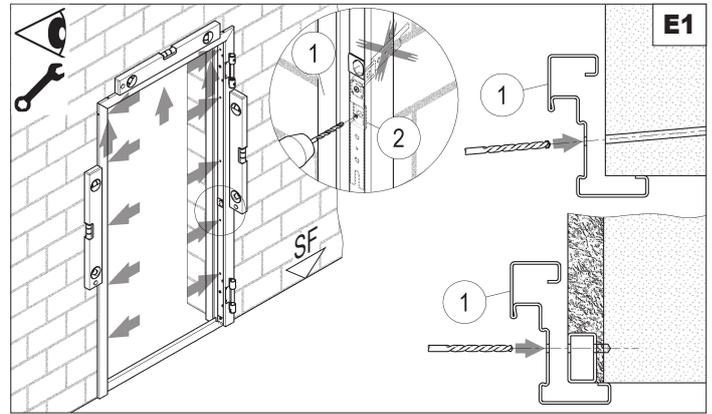
POSE AVEC DORMANT Z (ou bâti d'angle) - FIXATION PAR PATTES

D1 - Redresser les pattes (2), marquer leur position sur le mur tout en respectant le niveau de sol fini (SF). Créer les entailles dans le mur pour y ancrer les pattes, dimensions des entailles conseillées environ 80x200mm. En alternative aux entailles dans le mur, après avoir bien positionné la porte, fixer les pattes en utilisant des chevilles.

D2 - Bloquer provisoirement le dormant, bien d'aplomb dans le tableau, en respectant le niveau de sol fini (SF) et le parallélisme au mur. Fixer les pattes (2) avec du ciment mortier à prise rapide ou des chevilles. Quand la fixation est bien solide, ouvrir le vantail, dévisser les deux vis (voir schéma "C1" - part. 21), enlever et jeter la traverse de pose (20).

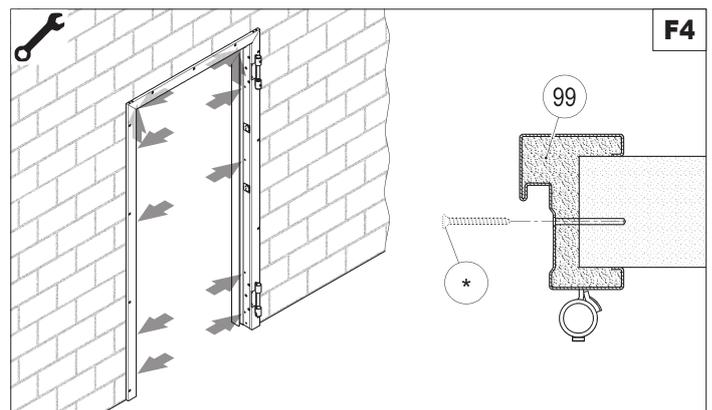
POSE AVEC DORMANT Z (ou bâti d'angle) - FIXATION PAR VIS-CHEVILLES

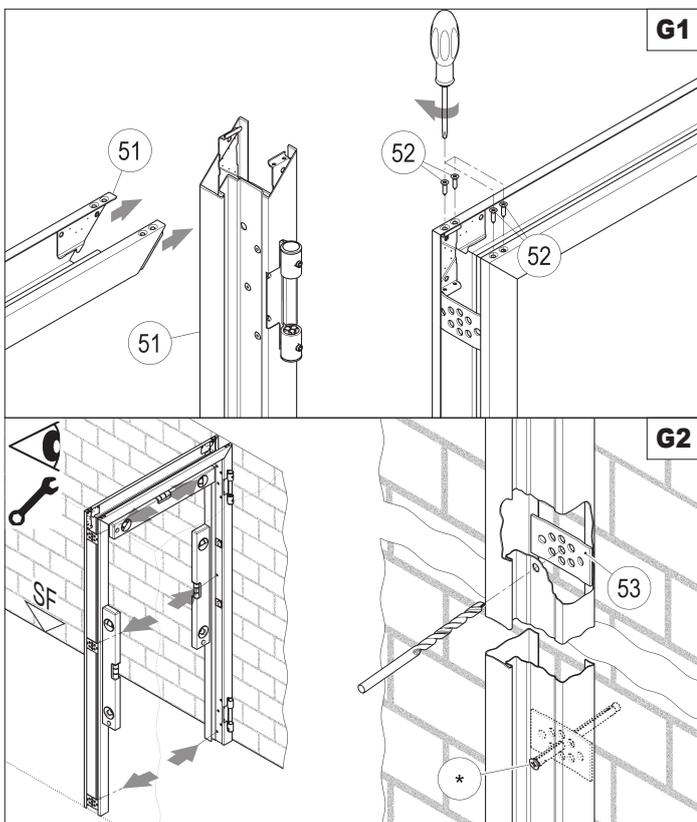
E1 - S'il y a des pattes à l'arrière du dormant (2), serves de cales et ne doivent pas être redressées; il faut s'en servir pour percer le dormant (1) pour la fixation au mur. Bloquer provisoirement le dormant de la porte bien à plomb dans le tableau, en respectant le niveau sol fini (SF) et le parallélisme par rapport au mur. Réaliser sur la cloison ou sur le faux-cadre les perçages pour la fixation du dormant (1) à travers les perçages déjà pratiqués. Il est conseillé d'utiliser des vis à mur pour lesquelles il est conseillé de faire des avant-trous avec un foret de Ø 6mm. Fixer le dormant (1) en ajoutant, si nécessaire, des cales entre le dormant et le mur ou le faux-cadre, en utilisant vis/chevilles qui correspondent à la consistance du mur. En cas de fixation sur faux-cadre, utiliser des vis autotaraudeuses Ø 5,5mm, ou vis à béton T.C. Ø7,5x50mm. S'assurer que chaque point de fixation soit bien solidement ancré, stable et ne provoque pas des déformations du dormant. Dévisser les deux vis (voir sch. "C2" - part. 21), enlever l'écarteur de pose (20), utiliser les perçages présents (voir sch. "C2"), près du trou pour la vis (21) pour fixer encore le dormant dans la zone proche du sol. Les vis de fixation ne sont pas fournies.



POSE AVEC DORMANT A RECOUVREMENT

- F1** - Présenter dans le tableau (trou) du mur chaque profil du dormant en suivant bien la séquence du croquis.
- F2** - Assembler les profils du dormant dans les angles (61) en les bloquant avec les vis autotaraudeuses (52) fournies. Bien serrer toutes les vis.
- F3** - Bloquer le dormant provisoirement, bien d'aplomb dans le tableau (trou) du mur, en respectant bien le niveau de sol fini (SF), en vérifiant le parfait parallélisme des montants verticaux du dormant. Fixer le dormant (il est conseillé d'utiliser tous les trous du dormant prévus à cet effet), en utilisant des chevilles et vis appropriées (* - non fournies). Contrôler que chaque fixation à chaque point du dormant soit bien solidement ancrée dans le mur, stable et qu'il n'y ait pas de déformation ou vrillage du dormant. Finir en mettant les caches ou obturateurs (64) dans les trous du dormant.
- F4** - Fixer ensuite le dormant au travers des trous prévus dans la battue (il est conseillé d'utiliser chaque trou), en utilisant vis/chevilles appropriées (* - non fournies) en calant entre le dormant et le mur si nécessaire ou en remplissant le vide entre dormant et mur par de la mousse polyuréthane (99). Contrôler que chaque point de fixation soit bien solide, stable et qu'il n'ait pas provoqué de déformation du dormant lui-même.



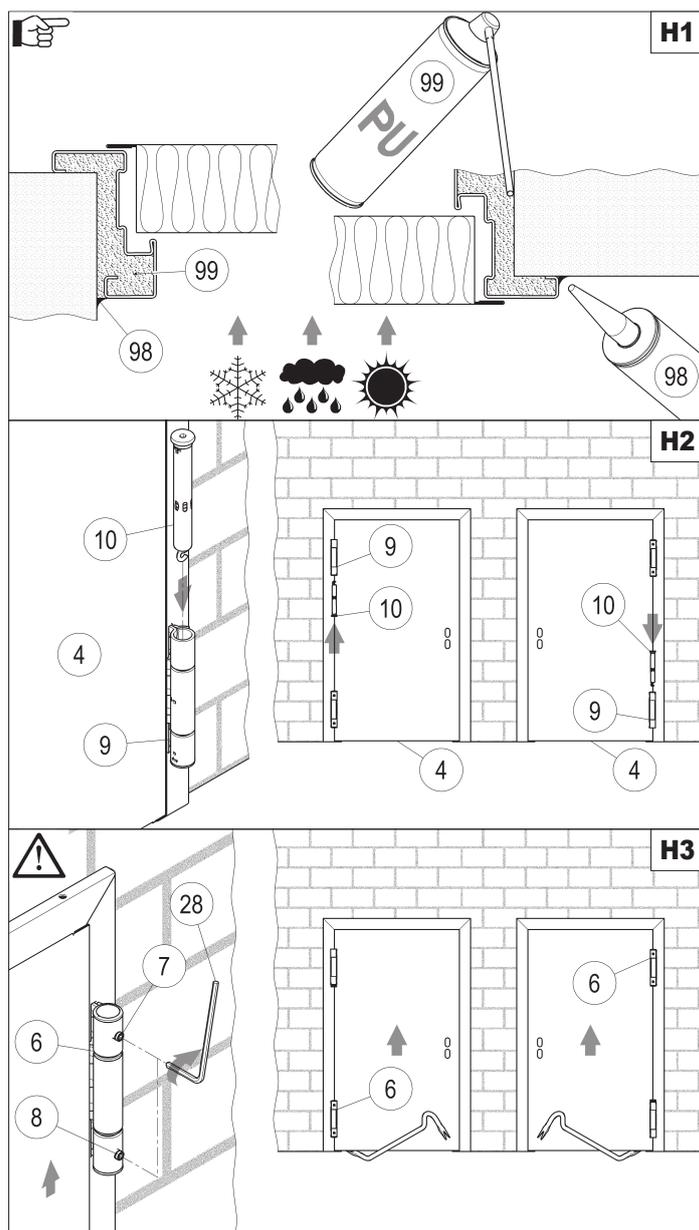


POSE EN TUNNEL

- G1** - Assembler les profils du dormant dans les angles (51) en les bloquant avec les vis autotaraudeuses (52) fournies. Bien serrer toutes les vis.
- G2** - Bloquer provisoirement le dormant, bien d'aplomb dans le tableau du mur, en respectant le niveau de sol fini (SF), bien perpendiculaire par rapport aux côtés du tableau, en vérifiant un parfait parallélisme des montants verticaux du dormant. Fixer les plaquettes de blocage du dormant (53) au travers de tous les trous prévus et en ajoutant des cales contre le mur si cela est nécessaire. Il est conseillé d'utiliser des chevilles en acier Ø8mm min. (non fournies). S'assurer que la fixation à chaque point du dormant soit bien solide, stable et ne provoque pas de déformation ou vrillage du dormant.

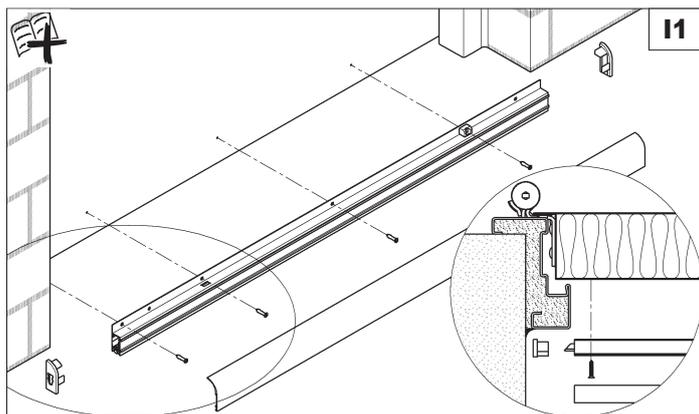
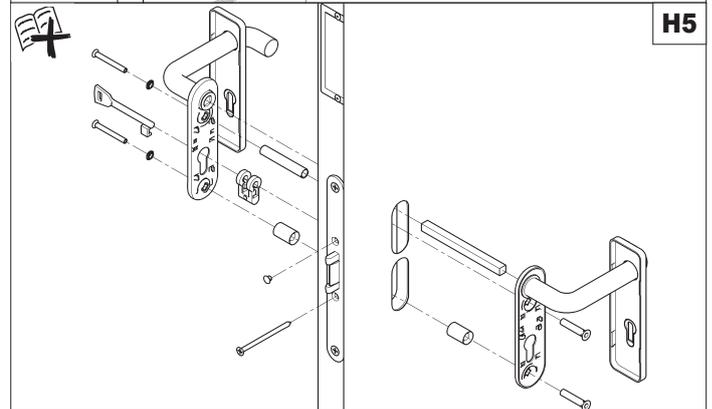
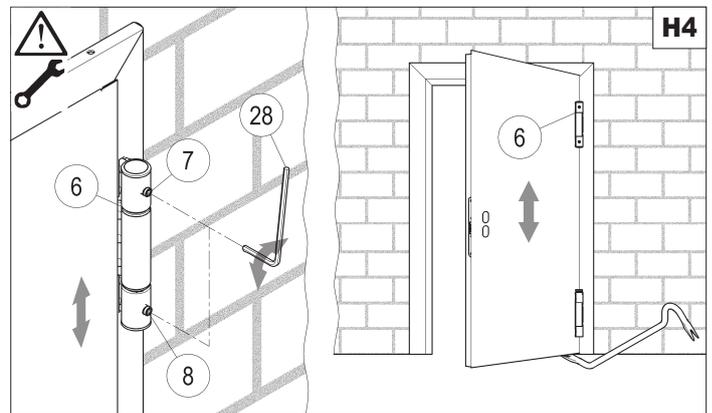
INSTALLATION COMMUNE A TOUS TYPES DE POSE

- H1** - Quand la fixation du dormant est terminée, remplir le vide entre le dormant et le mur avec de la mousse polyuréthane (99). Quand le tout a bien durci, éliminer les éventuels résidus de mousse. Le client devra colmater avec un silicone neutre (98) le bord périmétral du dormant, au point de jonction entre dormant et mur, côté à l'extérieur.
- H2** - Débarrer le vantail (4) sans enlever les entretoises présentes et l'insérer dans le dormant. Enfiler l'axe paumelle à ressort (10) dans sa paumelle respective (9). La paumelle à ressort est à positionner en haut pour le vantail gauche tirant et en bas pour le vantail droite.
- H3** - En ayant soin de fermer le vantail complètement, rapprocher les billes de la paumelle portante (6) en vissant avec la clé alène S4 fournie (28) les vis pointeau (7 et 8). Ne pas forcer, opérer avec soin en allégeant le vantail pour ne pas abîmer la paumelle portante.



H4 - Ouvrir la porte enlever toutes les entretoises entre ouvrant et dormant. Régler le vantail verticalement et contrôler que se déplace aisément, sans taper dans le dormant ou au sol. Pour abaisser le vantail, agir sur sa paumelle portante (6) avec la clé alène fournie S4 (28), en dévissant la vis pointeau basse (8) et en resserrant la vis pointeau haute (7). Pour rehausser le vantail, dévisser pour la vis haute (7). Alléger le vantail avec une cale ou un lève pointes de charpentier et resserrer la vis pointeau basse (8). Cette opération doit être exécuter sans forcer et avec soins pour ne pas endommager la paumelle portante.

H5 - Monter la poignée, selon les instructions de mise en œuvre fournies. Si la porte est fournie avec un dormant Z ou bâti d'angle, enlever l'étiquette papier en s'aidant d'un sèche-cheveux ou enlever d'éventuels résidus par le produit "Ecosolvente A/955" de la "Recoll".



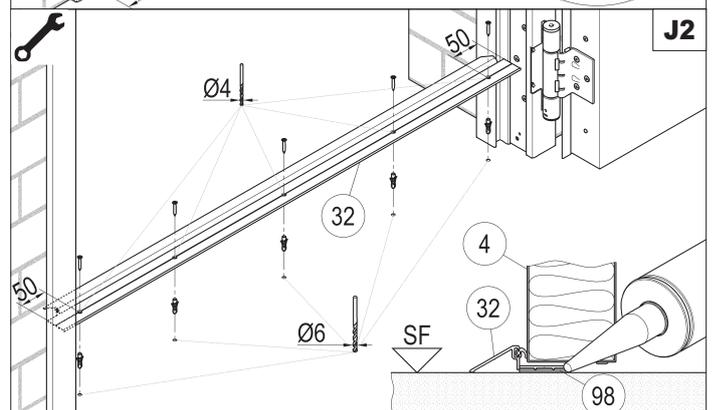
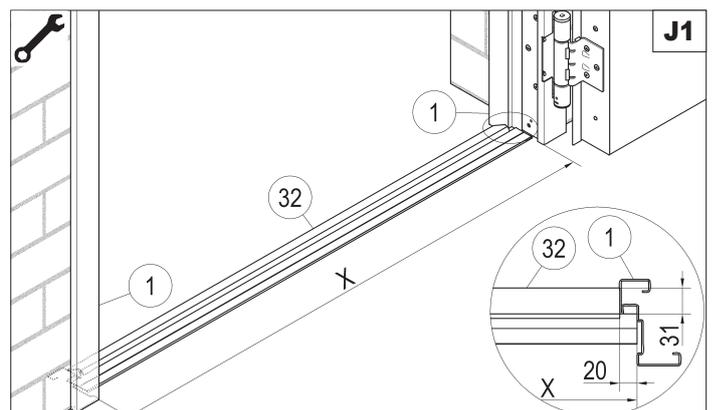
VERSION AVEC SEUIL

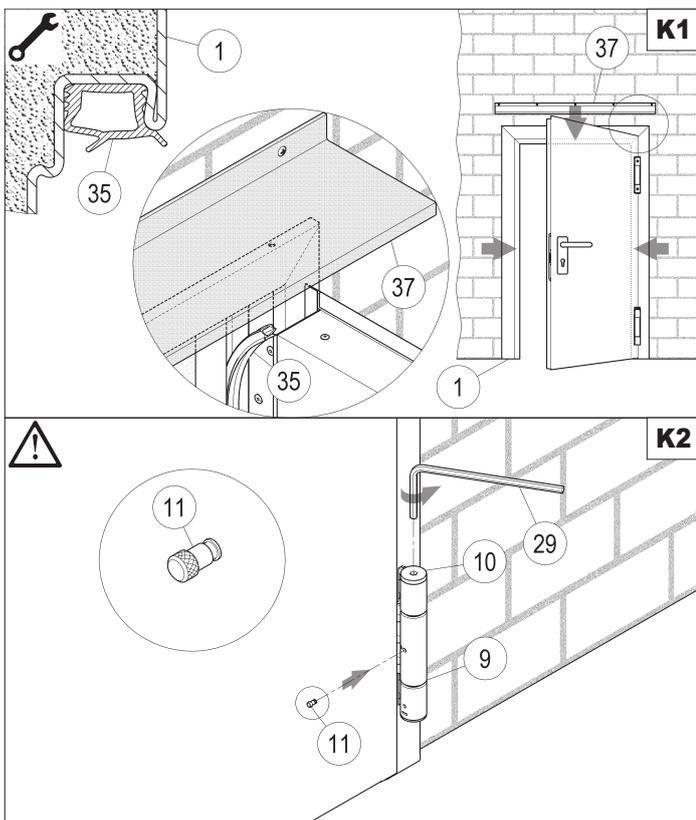
J1 - Prendre la dimension "X" en partie basse entre les deux montants du dormant (1) et couper le seuil (32) d'une longueur égale à "X". Adapter le seuil au dormant en enlevant aux deux extrémités la section de 20x31mm, comme indiqué sur le schéma.

J2 - Réaliser le perçage pour la fixation du seuil (32) à distance de 50mm des deux extrémités et en divisant la distance intermédiaire en parties égales (entraxe max. 250mm) pour trous restants. Positionner correctement le seuil et fermer le vantail (4). Marquer la position du seuil, avec le joint légèrement appuyé contre le vantail, comme indiqué en coupe sur le schéma. Ouvrir le vantail et pratiquer les perçages pour la fixation au sol avec des chevilles. Fixer le seuil au silicone neutre (98).

VERSION AVEC LA PLINTHE AUTOMATIQUE

I1 - Dans le cas de version avec la plinthe automatique, procéder à son montage selon la notice de pose fournie. Une fois finie la pose, vérifier que la plinthe n'entrave pas le mouvement du vantail, sinon procéder à des réglages en suivant les indications de la notice de pose.





INSTALLATION COMMUNE A TOUS TYPES DE VERSION

K1 - Couper le joint de fond de feuillure FF (35) selon la dimension de la porte et le clipper dans la feuillure (indiquée par des flèches sur le schéma) du dormant (1) en prenant soin de tourner le profil indiqué sur la coupe. Si la porte n'est pas protégée de l'action directe des agents atmosphériques, il est indispensable que le client la protège avec une casquette (37 non fournie).

K2 - Fermer la porte, tendre la paumelle à ressort (10) en utilisant la clé à lèvre S6 (29) fournie, en tournant dans le sens d'ouverture de la porte, bloquer le ressort avec le goujon d'axe (11). NB / même si on ne veut pas de fermeture automatique du vantail ou si l'on installe un ferme-porte, il faut cependant tendre le ressort, afin d'empêcher l'axe de sortir du siège de la paumelle (9).



- Evacuer correctement tous les matériaux et/ou composants résiduels ou inutiles ainsi que les emballages.

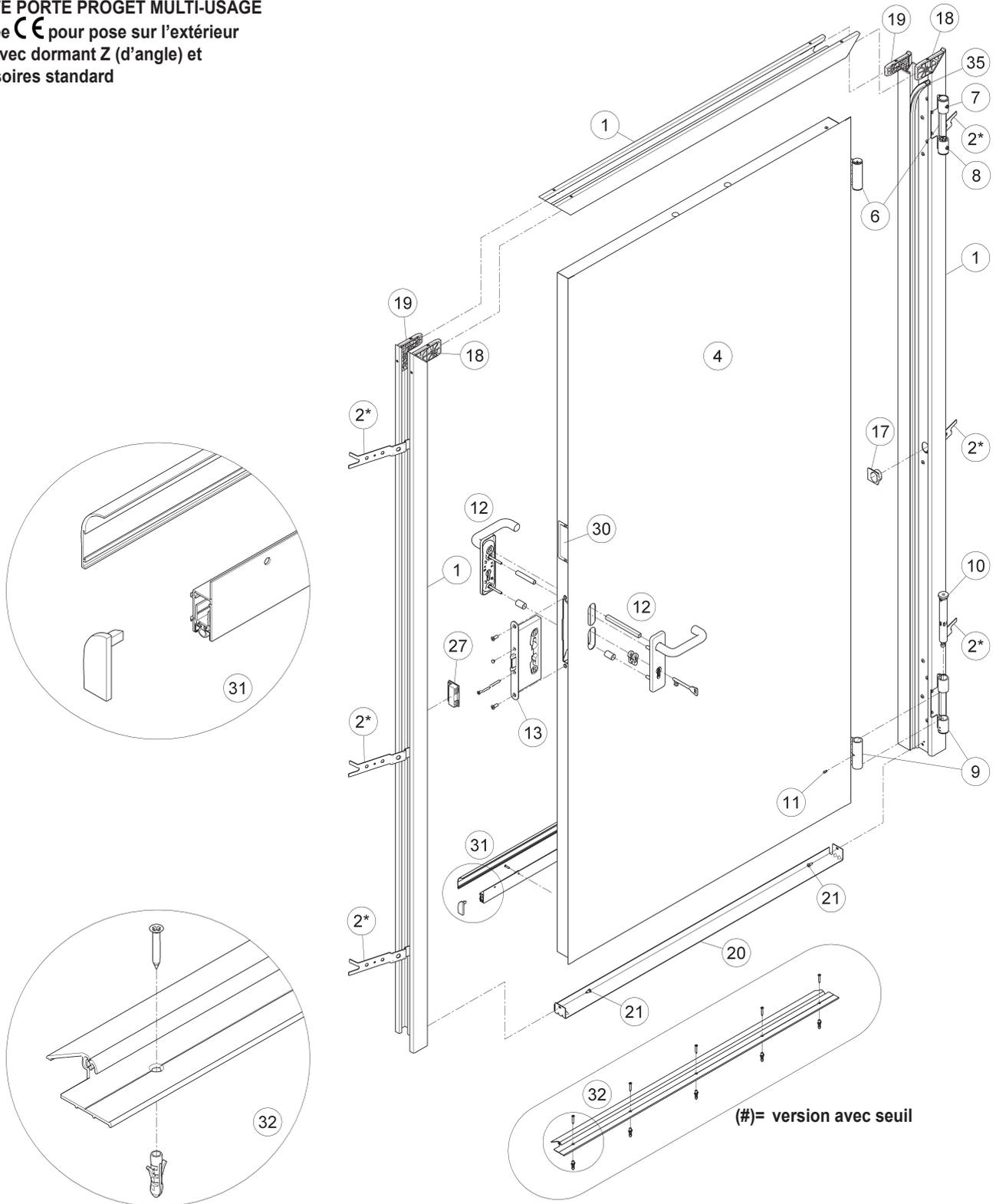
ACCESSOIRES

Pour l'installation d'autres accessoires, consulter les notices s'y référant.

VERIFICATIONS A EFFECTUER QUAND LA POSE EST TERMINEE

- S'assurer que la porte s'ouvre toujours facilement.
- Vérifier que l'ouverture complète des vantaux soit aisée et sans obstacles, murs ou vantaux d'autres portes, sinon prévoir l'installation d'un ferme-porte pour limiter l'ouverture des vantaux.

ECLATE PORTE PROGET MULTI-USAGE
 certifiée **CE** pour pose sur l'extérieur
 pose avec dormant Z (d'angle) et
 accessoires standard

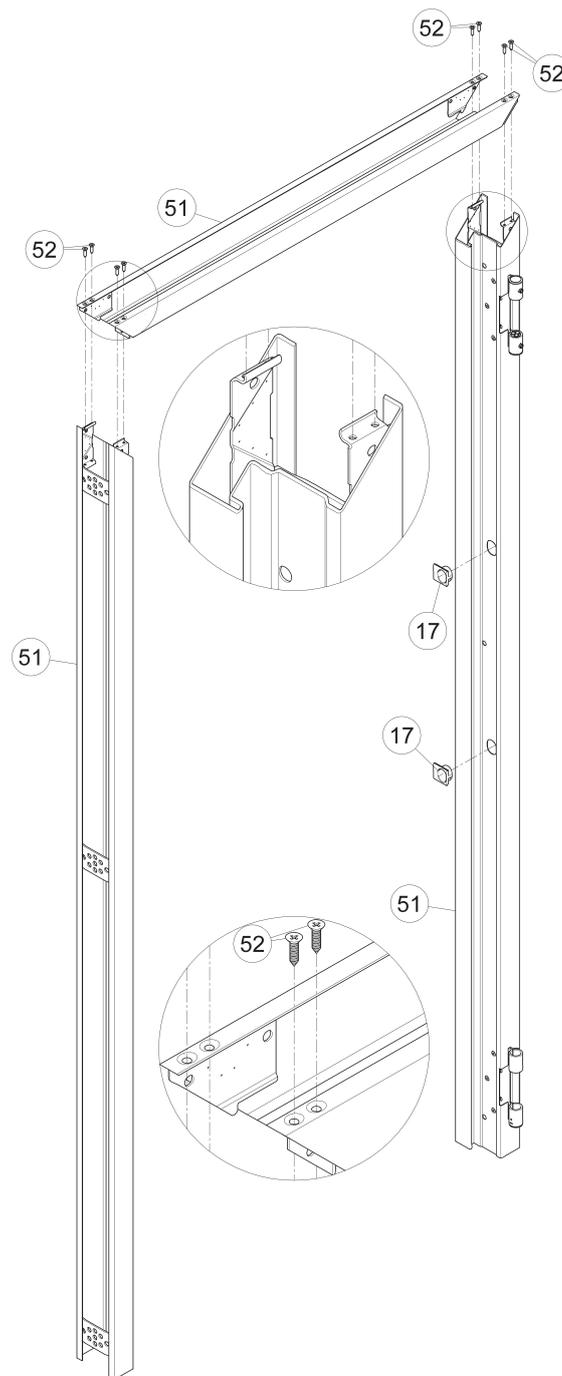
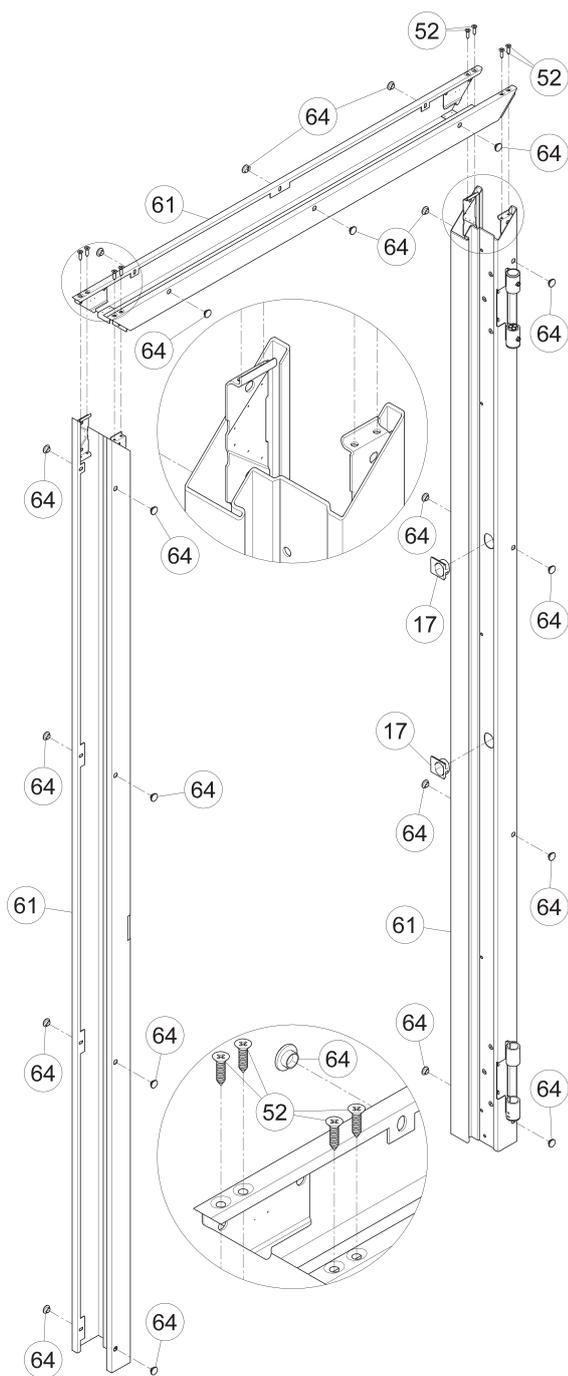


position	pce.	description	fabricant	instruc.	position	pce.	description	fabricant	instruc.
1	01	Dormant Z (d'angle) non assemblé	Ninz		18	02	Equerre d'assemblage PE 96x96mm	Hoppe	
2(*)	6-9	Pattes	Ninz		19	02	Equerre d'assemblage PE 81x81mm	Hoppe	
4	01	Vantail	Ninz		20, 21	01	Entretoise avec vis de fixation	Ninz	
6, 7, 8	01	Paumelle portante	Maggi		27	01	Gâche de serrure	Hoppe	
9, 10, 11	01	Paumelle à ressort	Maggi		30	01	Plaque d'identification	Ninz	
12	01	Poignée noire complète M1	Hoppe	IM01-I	31	01	Plinthe automatique	Comaglio	IF01-I
13	01	Serrure vantail actif Std015	Olso		32(#)	01	Seuil avec joint de battue (vis et chevilles non fournis)	Bilcoq	
17	01	Gâche de pêne	Hoppe		35	01	Joint de fond de feuillure FF	Ninz	

(*)= non prévus si la porte est commandée avec fixation par vis ou sur faux-cadre; (#)= la position 32 est alternative à la 31;
 Le croquis et le tableau de cette page concernent les portes Proget multi-usage à 1 vantail certifiées **CE** pour une utilisation en extérieur pour POSE AVEC DORMANT Z (ou bâti d'angle).

ECLATE DORMANT A RECOUVREMENT

ECLATE DORMANT POUR LA POSE EN TUNNEL



<i>position</i>	<i>pce.</i>	<i>description</i>	<i>fabricant</i>	<i>instruc.</i>	<i>position</i>	<i>pce.</i>	<i>description</i>	<i>fabricant</i>	<i>instruc.</i>
17	02	Gâche de pêne	Hoppe		17	02	Gâche de pêne	Hoppe	
52	08	Vis autotaradeuses pour assemblage du dormant	Ninz		51	01	Dormant pour pose en tunnel à assembler avec plaquette de fixation	Ninz	
61	01	Dormant à recouvrement à assembler	Ninz		52	08	Vis autotaradeuses pour assemblage du dormant	Ninz	
64	22	Obturateur de trou dormant ou cache Ø10mm	Ninz						

Le croquis et le tableau de cette page concernent les portes Proget multi-usage à 1 vantail certifiées **CE** pour une utilisation en extérieur avec DORMANT A RECOUVREMENT et DORMANT TUNNEL.

MODALITE D'USAGE



- Les portes doivent être régulièrement contrôlées et il est impératif de:
- effectuer les vérifications et les contrôles énumérés dans le chapitre "Inspection et Entretien";
 - S'assurer que le vantail tourne librement sans problèmes.



- Le propriétaire de l'établissement est responsable du fonctionnement de la porte installée qu'il est tenu de maintenir en bon état et bon fonctionnement par des contrôles au moins semestriels faits par un homme d'entretien qualifié et selon des critères techniques adéquats.
- Le propriétaire de l'établissement est responsable de changer les composants abîmés ou ne fonctionnant plus, ou de ceux non marqués CE pour lesquels la législation en prévoit le remplacement.
- Le propriétaire de l'établissement est tenu de conserver la déclaration de conformité de la pose par le bureau de contrôle, d'effectuer l'entretien de la porte en respectant toutes les instructions fournies par le fabricant, d'annoter les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre d'entretien (espace réservé à cet effet sur la dernière page de ce livret) et de conserver le présent document.

LAQUAGE

La porte est thermolaquée par poudres époxy-polyester et cuite au four à environ 180° C. En cas de relaquage, il est conseillé de poncer, dépoussiérer soigneusement les surfaces, d'appliquer un couche d'apprêt époxyque opaque bi-composants de type Alcea epox 5203/0059 (beige), ensuite peindre les surfaces avec une laque ou une peinture au choix.



- **Attention**, en cas de relaquage de la porte, il faut faire attention à ne pas peindre la serrure (têtière, pêne, verrous de condamnation), ainsi que les parties en mouvement des paumelles (axe paumelle, billes, pistes de roulement des billes, etc.), les joints de fond de feuillure ni les parties mobiles de la plinthe automatique (si en place). Nous n'accepterons aucun litige dû au mauvais fonctionnement ou dommage causé par la non observance des indications ci-dessus.

NETTOYAGE

Pour le nettoyage de nos fabrications il est conseillé d'utiliser de l'eau et du savon neutre. Ne pas utiliser de produits de nettoyage communs (comme les détergents) et/ou solvants. Ne pas gratter les surfaces. Nous ne répondons pas de dommages éventuels issues du non respect de ces conseils.

INSTRUCTIONS POUR UTILISATION EN CONDITIONS DE SECURITE



- L'axe (voir "Eclaté" – pos. 10) de la paumelle à ressort (9) doit toujours être bloqué avec le goujon d'axe (11), même si la fermeture automatique n'est pas requise ou en présence d'un ferme-porte. Au cas où l'on remarquerait l'absence de goujon d'axe, il est impératif d'en mettre un immédiatement. (voir "Installation" - schéma "K2").
- S'assurer qu'il n'y a pas de jeu sur la paumelle portante. S'il y a du jeu, il faut absolument la régler et enlever le jeu (voir "Installation" – schéma "H4").
- Quand la fermeture automatique du vantail a été activée, il est impératif de vérifier que sa force et/ou vitesse de fermeture du vantail ne soit pas dangereuses pour les utilisateurs (y compris pour les enfants, les porteurs de handicap et les personnes âgées, etc.), ou dommageables pour la porte elle-même. En cas de fermeture trop forte et/ou trop rapide, procéder impérativement et rapidement au réglage du dispositif;
- **dans le cas d'installation avec seuil, il est opportun de signaler sa présence, pour éviter tout risque potentiel;**
- afin de limiter le risque d'accident dérivant de l'ouverture du vantail, il est conseillé de prévoir l'installation d'hublot.

INSPECTION ET ENTRETIEN

Notes complémentaires:

- il est relève de la responsabilité exclusive du propriétaire de l'établissement garantir que soit réparé immédiatement tout dommage ou détérioration qui puisse être dommageable à la prestation de la porte;
- contrôler avec un soin particulier les joints de tenue et s'assurer qu'elles soient bien en palce et en bon état;
- vérifier que la porte soit toujours protégée de l'action directe des agents atmosphériques. Vérifier la présence d'une "casquette" de protection si elle s'avère nécessaire;
- il relève de l'entière responsabilité du propriétaire de l'établissement garantir que le programme d'entretien soit bien mis en œuvre et appliqué comme spécifié ci-dessous.

Avec une fréquence semestrielle au moins ou toutes les 5000 ouvertures, programmer les opérations de contrôle suivantes:

- inspecter et manœuvrer la porte pour contrôler que tous les composants sont en bonnes conditions de fonctionnement;
 - s'assurer que les verrous et les pènes soient bien libres de tout mouvement sans obstacles;
 - contrôler que la vitesse de fermeture du ferme-porte (s'il est installé) soit dans les limites indiquées dans les instructions de pose spécifiques;
 - contrôler qu'il n'ait pas été rajoutés ou enlevés des dispositifs qui pourraient altérer le bon fonctionnement de la porte;
 - contrôler que tous les composants soient en place et que tous les éléments de tenue et/ou joints soient en bon état;
 - contrôler qu'il n'y ait pas d'efforts inutiles et que les systèmes d'ouverture n'aient pas été abîmés;
 - éliminer tout ce qui pourrait empêcher le mouvement du vantail;
 - lubrifier les billes de la paumelle portante. Lubrifier la paumelle à ressort par le trou latéral de la paumelle côté dormant. Lubrifier la serrure et surtout la partie qui reçoit le pêne en mouvement;
 - vérifier également le bon fonctionnement de tous les accessoires de commandes des portes, comme: les poignées, les barres anti-panique, ferme-portes, etc. Ils doivent eux aussi être lubrifiés dans toutes leurs parties en mouvement ou charnières en suivant leurs instructions d'entretien;
 - en cas de fonctionnement anormal de la porte ou d'accessoires défectueux, il est conseillé de se rapprocher de nos services commerciaux, de demander l'intervention d'un installateur qualifié ou de se procurer les pièces de rechange nécessaires;
 - vérifier que tous les composants installés correspondent bien à la liste des présentes instructions et contrôler que des dispositifs de blocage non prévus lors de l'installation initiale n'aient pas été ajoutés;
 - pour la lubrification utiliser un lubrifiant à basse fluidité.
-  - Contrôler que toutes les vis sont bien serrées et resserrer celles qui pourraient s'être éventuellement desserrées.
 -  - En cas de remplacement il est impératif d'utiliser des pièces de rechange originales NINZ, partie intégrante de l'ensemble certifié!

DEMONTAGE CORRECT

En cas de démontage de la porte complète ou d'une partie de porte, en ligne générale, il convient de procéder selon ce qui est indiqué dans le chapitre "Installation", en inversant les opérations.

Pour le remplacement des seuls composants, il conviendra de suivre les instructions spécifiques relatives aux "Pièces de Rechange" ou "Composants Applicables" (voir les tableaux concernés dans ce livret).



- Toutes les opérations doivent se réaliser avec le maximum de soin dans le respect des indications notées sur les notices de pose!

GARANTIES

Le fabricant répond de la qualité des matériaux selon les termes prévus par la législation (C.C. 1495). Pour toute réclamation concernant des marchandises manquantes ou défectueuses veuillez vous reporter aux "Conditions générales de vente" reportées dans le tarif en vigueur ou sur le site internet.

COMPOSANTS APPLICABLES AVEC MARQUAGE CE

<i>code</i>	<i>description</i>	<i>notice de pose</i>	<i>n. certificat CE</i>	<i>fabricant</i>
3301001.#	CP1 Ferme-porte	IC01-F	0432-BPR-0054	Dorma
3304001.#	CP2 Ferme-porte à glissière	IC02-F	0432-BPR-0051	Dorma
3304002.001	CP2-EMF Ferme-porte à glissière avec électro-aimant	IC03-F	0432-BPR-0025	Dorma
4203201.001	Kit poignée d'urgence M3 (nylon noir)	A040-F	2147-CPD-2010	Ninz
4203201.004	Kit poignée d'urgence M3X (inox)	A141-F	2147-CPD-2010	Ninz
4203201.007	Kit poignée d'urgence Hot-Cil (nylon noir)	A143-F	2149-CPD-2010	Ninz
4203201.010	Kit poignée d'urgence Hot-Cil-X (inox)	A142-F	2149-CPD-2010	Ninz
4204301.*	Kit barre antipanique Exus LP (BM, BSP, BS, BMC, BC)	A084-F, A089-F ÷ A092-F	1228-CPD-2007	Ninz
4204301.*	Kit barre antipanique Exus LA (BM, BSP)	A093-F, A098-F	1228-CPD-2007	Ninz
4204301.*	Kit barre antipanique Exus LX (BM, BSP)	A099-F, A104-F	1228-CPD-2007	Ninz
4204301.*	Kit barre antipanique Twist (BM, BSP, BS, BMC, BC)	A105-F, A110-F ÷ A113-F	1228-CPD-2007	Ninz
4204301.*	Kit barre antipanique Slash (BM, BSP, BS, BMC, BC)	A114-F, A119-F ÷ A122-F	1308-CPD-2007	Ninz
4204301.*	Kit barre antipanique Slash ALU (BM, BSP)	A123-F, A128-F	1308-CPD-2007	Ninz
4204301.*	Kit barre antipanique Slash INOX (BM, BSP)	A129-F, A134-F	1308-CPD-2007	Ninz

Toujours indiquer: (*) = sens d'ouverture, modèle et associations barre antipanique/poignée/demi-ensemble/pommeau/ etc.
 (#) = couleur

COMPOSANTS APPLICABLES SANS MARQUAGE CE

<i>code</i>	<i>description</i>	<i>instruc.</i>	<i>code</i>	<i>description</i>	<i>instruc.</i>
4214001.*	Habillage tableau coupe d'onglet 45° IM1-IM3	-	3101046.002	M2C Demi-ensemble poignée + pomm. fixe ext. Color	IM04-I
4214002.*	Habillage de tableau coupe d'onglet 90° IM4	-	3101017.001	M1X Poignée double inox	A046-I
4214003.*	Habillage tableau télescopique cpe d'onglet 90° IM5	-	3101017.002	M2X Demi-ensemble poignée + pomm. fixe ext. inox	A046-I
4205004.**	Kit contrôle d'accès multi-fonctions MAC1	A167-F	2503011.*	Jet d'eau thermolaqué en acier zingué	-
4205003.**	Kit contrôle d'accès multi-fonctions MAC2	A168-F	2501001.*	Bandeau inox avec double face + perçage poignée	-
2601007.007	Electro-aimant (blocage porte) plat tenue 300kg	A024-F	2501002.*	Bandeau inox avec double face sans perçage	-
3101008.005	ELM/mt Poignée électrique av/tempo. incorporée	A033-F	2502001.*	Plinthe inox avec double face	-
4203019.004	ELM/cisa Poignée électrique av/tempo. réglable	IF02-F	4202101.***	Cylindre standard 40/40 ou 45/40	-
3101001.012	M2 Demi-ensemble poignée + pommeau fixe ext.	IM04-I	4202102.***	Cylindre standard avec pommeau 40/40	-
3101001.011	M4 Pommeau fixe intérieur + extérieur	IM06-I	4202103.***	Demi-cylindre standard 40/10	-
3101001.002	M5 Plaque avec entrée cylindre seulement int.+ext.	IM07-I	4203017.001	Poignée MSC (pour association à ELM)	A174/161-I
3101001.007	M9 Pommeau fixe interne+ plaque entrée cyl. ext.	IM08-I	4203017.004	Poignée MCC/S (pour association à ELM)	A175/161-I
3101001.006	M11 Poignée double	IM09-I	4203017.007	Poignée MCC/T (pour association à ELM)	A173/161-I
3101046.001	M1C Poignée double Color	IM01-I			

Toujours indiquer: (*) = dimensions de tableau (FM)
 (**) = sens d'ouverture de la porte
 (***) = type de prestation: standard, s'ouvrant (unique ou groupes), sur organigramme (unique ou groupes)

